

J'ose espérer que les députés du parti qui prend place à ma gauche, notamment le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth), jugeront qu'il leur faut appuyer cette mesure en dépit de leurs objectifs à long terme; autrement, ils commettraient la plus basse injustice à l'endroit des Canadiens qui habitent les deux-cinquièmes du Canada, c'est-à-dire au nord du 60° parallèle. Le Nord mérite une députation plus nombreuse au sein du parlement du Canada.

Il est à espérer que lorsqu'aura lieu la redistribution des sièges à la Chambre, des dispositions seront prises pour pallier les distances très considérables à parcourir. Une façon d'assurer une meilleure représentation des territoires du Nord dans un avenir rapproché serait de nommer plus d'habitants du Nord au Parlement du Canada.

Bien des résidents du Nord pourraient apporter au Parlement plus de connaissances au sujet des problèmes sociaux, économiques et culturels de leur région. Nous aurions tout avantage à entendre plus souvent et de façon plus complète les opinions de ces contribuables. Un homme comme le regretté Knut Lang aurait pu se signaler à cet égard. Mais beaucoup d'autres pourraient apporter une contribution. Il existe toujours une certaine controverse au sujet du nombre de personnes vivant au nord du 60° parallèle. Nous savons qu'un grand nombre d'habitants du Nord sont des indigènes, c'est-à-dire des Indiens, des Métis et des Inuits. L'année dernière, en parlant d'un bill semblable à la Chambre, j'ai signalé qu'à mon avis, il serait tout à fait approprié qu'un représentant de la population indigène du Canada siège à l'autre endroit pour représenter un des territoires ou bien les deux. Les problèmes du Nord sont nombreux et ils méritent notre attention et notre préoccupation.

J'espère, monsieur l'Orateur, que le bill sera mis à exécution bientôt et qu'on nommera très prochainement deux représentants du Nord à l'autre endroit.

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, il me plaît de prendre la parole au sujet de ce bill, mais j'ai été surpris d'entendre le député de Kingston et les Îles (M^{me} MacDonald) attribuer au député du Yukon (M. Nielsen) le mérite de l'idée. Il me semble qu'elle provient du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier les recommandations de changements constitutionnels. J'ai déjà parlé à la Chambre de la situation qui existe au Sénat et je continuerai d'en parler tant que la situation ne changera pas.

Il m'a été agréable d'entendre les propos du président du Conseil privé (M. MacEachen) au sujet de la représentation des Territoires du Nord-Ouest. C'est ce qui importe par-dessus tout à mon avis. Au cours de la dernière session j'ai présenté des bills qui prévoyaient une plus grande représentation, mais certainement pas par voie de nominations. Le débat de cet après-midi a porté sur un bill qui abolirait les nominations au Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Le bill qui nous occupe constitue, il me semble, un pas en arrière, car il prévoit des nominations au Sénat. Je doute fort que quelqu'un du Nord qui se respecte accepterait qu'on le nomme sénateur.

● (2020)

Des voix: Bravo!

M. Firth: A vrai dire, si la Chambre adopte ce bill et si un homme du Nord est nommé il faudrait l'amener ici de force.

Pour ce qui est d'autres titulaires, il me semble à en juger par le bill que les libéraux ont eu quelques difficul-

Le Sénat

tés à recruter des gens dans le Nord. Il s'ensuit que si on ne parvient pas à les faire élire, on n'a alors qu'à les nommer. On affecte au bureau d'information et de liaison à Ottawa des fonctionnaires de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Cela coûte plus cher que de faire élire un autre député. Le fonctionnaire n'a pas à travailler beaucoup; au moins le gouvernement l'a sous la main ici. Le gouvernement veut nommer un type du Yukon qui n'a même pas réussi à se faire porter candidat sous la bannière libérale aux dernières élections. Il veut créer un autre poste pour le nommer sénateur.

Je doute beaucoup—et je le répète—que quelqu'un du Nord qui se respecte accepterait ce poste. Il demeure que les Territoires du Nord-Ouest méritent de se faire représenter par plus de députés à la Chambre. Ce bill est en quelque sorte un tour que l'on joue à la population des Territoires du Nord-Ouest; nous ne le trouvons pas très drôle.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, le fait que j'aie pu vous surprendre en train de vous lever me montre que vous êtes un incurable optimiste. Je me félicite de ce bill. Le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) a mentionné la représentante de Kingston et les Îles (M^{me} MacDonald) me créditant cette idée, pour reprendre ses termes. Il a laissé entendre à la Chambre que cette idée venait du comité conjoint de la constitution qui a voyagé dans d'autres régions du pays aussi bien qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a tenu des audiences à Dawson City, Whitehorse et Watson Lake. Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de lui dire par votre entremise que bien des années avant le début des travaux du comité du Sénat et de la Chambre des communes, j'avais déposé ce bill et il avait été débattu. Peut-être est-ce parce que le député des Territoires du Nord-Ouest n'a pas lu le hansard ou qu'il était absent à ce moment qu'il oublie que j'ai déposé presque tous les ans un bill qui assurerait une vraie représentation des deux territoires du Nord au Parlement du Canada.

Sauf erreur, le Parlement comprend deux Chambres. Dans chacune, ici comme à l'autre endroit, chaque partie du Canada est représentée. Jusqu'à ce que le ministre nous saisisse ce soir de son bill méritoire, seuls les Canadiens vivant au nord du 60° parallèle faisaient exception. Tous les habitants du pays, qu'ils soient de race blanche, d'origine indienne ou inuit, sont des Canadiens. Je reprends les paroles que le premier ministre (M. Trudeau) a prononcées plus tôt aujourd'hui au cours d'un autre débat, où il réaffirmait le droit de tous les Canadiens à être traités sur un pied d'égalité. Les Canadiens ne sont pas tous sur un pied d'égalité quand la représentation aux deux Chambres du Parlement est imparfaite. C'est aussi simple et aussi logique que cela. Je regrette seulement que la question ait traîné si longtemps et qu'il ait fallu une situation minoritaire pour faire comprendre au gouvernement que l'approche convenable était la représentation aux deux Chambres.

Comme l'a dit l'honorable représentante de Kingston et les Îles, le grand Nord a déjà été représenté par un seul député. Depuis 1903, un seul député représentait une région d'environ 1,700,000 milles carrés au Canada. Jusqu'en 1949, un seul député en avait la responsabilité, un seul député représentait le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. En 1949, on a refait la carte électorale en accordant au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest un député chacun.